

REGLEMENT DE LA COURSE DEC LÉZARS D'EUS

1. Organisation :

L'association • Le Lézard Sportif • organise la 23 éme course des Lézards, course pédestre en compétition.

le vendredi 11 novembre 9H30 à EUS 66500.

2. Parcours :

C'est un parcours en boucle de 14 Kms qui emprunte pistes et sentiers sur le territoire EUS, pour un dénivelé positif cumulé de 871 mètres

3. Départ :

9H30 sur le parking de la Mairie d'EUS.

4. Participation

La 23 éme course des Lézards est ouverte à toutes et à tous de Juniors à Masters selon les catégories d'âge en 2022.

La présentation d'une licence FFA d'une licence triathlon en cours de validité, ou d'un certificat médical de non contre indication « à la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an au 11 novembre est obligatoire.

5. Inscriptions :

Les Inscriptions se feront en ligne sur le site en priorité :

<https://www.centre-pyrenees-trail.com/inscription-eus>

Ou à la Maison du temps libre de 8h à 9h15 si il reste des places.

6. Engagement :

Le droit d'engagement par coureur est fixé à 15 euros

7. Ravitaillements :

Quatre postes sont organisés sur le parcours.

8. Sécurité :

L'épreuve sera encadrée par les organisateurs et les services officiels de sécurité.

Une protection médicale sera assurée durant tout le déroulement de la course.

9. Responsabilité:

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite

Auprès de la Compagnie ALLIANZ CHARCOS à Prades

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence.

10 Classement :

Il sera établit un classement général et classement par catégorie.

11 Récompenses et Prix :

Prix spéciaux (coupes, objets des Artisans d'EUS et autres..) pour un nombre limite de coureurs..